

A5P

SARL, société à responsabilité limitée
au capital de 12 747 300 euros
Siège social : Lieu-Dit Val de Pons, 83350 Ramatuelle
R.C.S. de Fréjus : 492491048

Procès-verbal des décisions unanimés

Le 22/11/2024,

Les associés de la société A5P, SARL, société à responsabilité limitée au capital de 12 747 300 euros, dont le siège social est situé au Lieu-Dit Val de Pons, 83350 Ramatuelle, ont pris les décisions suivantes :

Décisions

DECISION N°1

Il est pris acte par les associé du transfert du siège social de la société situé initialement au Lieu-Dit Val de Pons, 83350 Ramatuelle. Le nouveau siège social de la société est alors transféré au 58 rue de Monceau CS 48756, 75380 Paris Cedex 08.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DECISION N°2

Les statuts seront modifiés en conséquence et les formalités réalisées auprès des organismes compétents.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DECISION N°3

Les associé confèrent tous pouvoirs à Jérôme ANDRE , gérant de la société, ou son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associé et vaut fiche de présence.

Signature des intervenants :

Jérôme ANDRE

✓ Certified by  yousign